

## DECISION DU PRESIDENT

### **Décision n°2021-117 : Compétence Environnement \_ Entretien d'un conteneur enterré situé sur la Commune de Grignan \_ Choix du prestataire**

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants ;*

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan (CCEPPG) exerce la compétence obligatoire collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers,

CONSIDERANT qu'à ce titre, la CCEPPG doit procéder au lavage, à la désinfection et au pompage des eaux de ruissellement sur un conteneur enterré situé sur la commune de Grignan,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

**Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :**

### DECIDE

**Article 1 : DE SIGNER** l'offre tarifaire de la société OSIS Sud Est Vaucluse – ZI des Escampades – 4 Impasse Volta – 84170 MONTEUX, portant sur le nettoyage des eaux de ruissellement d'un conteneur, étant précisé que le coût de la prestation s'établit à 280,00 € HT (soit 336 € TTC) pour le nettoyage et à 115,00 € HT (soit 138 € TTC) la tonne d'élimination des déchets.

**Article 2 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 28 juillet 2021

Le Président,  
Patrick ADRIEN

